

# COMPTE-RENDU RÉUNION DES QUARTIERS : F. ESTIER (Est), PRÉ BRENOUD, VARFEUIL, TREZ-VELLA, LE CLOS BEVY, LE TRIOLET ET LA CHENAILLE DU 8 FEVRIER 2017.

**Membres du conseil présents** : Roger BOUTHERRE, Pierre REBEIX, Laurent FOURNIER, Robert CLÉMENT, Catherine BOISSIN

**Membres du conseil excusés** : Carole CHENEVAL, Jacqueline BILAT, Anneke VAN DER VOSSSEN, Michael KEWLEY, Julien MORELLI, Philippe CLAVERI,

**Secrétaire de séance** : Catherine BOISSIN

**Personnes présentes des différents quartiers susmentionnés** : 22

La séance a débuté à 19h05, M. Pierre REBEIX a remercié toutes les personnes présentes et a présenté l'ordre du jour de cette séance et a rappelé à l'assemblée que ces réunions de quartiers ont pour but de recueillir les remarques constructives dans tous les domaines de l'action municipale, d'informer des décisions que la municipalité prend et des raisons qui les motivent. Les réunions de quartiers se veulent donc un espace de dialogue pour un meilleur éclairage et une meilleure compréhension des décisions.

## **ORDRE DU JOUR** :

|  |              |       |
|--|--------------|-------|
| - Le point sur les ordures ménagères et le tri sélectif. | R. BOUTHERRE | 30min |
| - Etat des lieux des chantiers : présent et futur        | P. REBEIX    | 10min |
| - Participation citoyenne et Police municipale           | P. REBEIX    | 10min |
| - Projet d'un panneau électronique d'information         | P. REBEIX    | 5min  |
| - Questions/réponses                                     | ASSEMBLÉE    | 60min |

## **POINT SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES ET LE TRI SÉLECTIF (R. BOUTHERRE)**

Suite aux explications données par M. R. BOUTHERRE (voir slides jointes à ce document), des questions ont été posées.

- Comment ouvrir les conteneurs ?  
***Avec des badges nominatifs***
- Les badges sont-ils munis de piles ?  
***Non ce sont des puces***
- Quel sera le prix d'un dépôt ?  
***Environ 91 cts/sac/ouverture***
- Quel sera le prix de la partie fixe ?  
***102 euros/an***
- Combien de sacs peut contenir un conteneur ?  
***Environ 130***
- Quand se feront les ramassages ?  
***Il n'y aura plus de jours fixes comme aujourd'hui. Au minimum 1 fois par semaine. Les conteneurs sont eux aussi munis de puces qui indiquent à une centrale quand le conteneur est plein à environ 75% (pour éviter au maximum les nuisances olfactives)***
- Quel est le phasage des implantations ?  
***Les premiers arrivés, les premiers servis. Echenevex fait partie des communes du Pays de Gex la plus avancée. Les premiers conteneurs seront installés en avril 2017 route de Chenaz. Commune pilote dans le pays de Gex : Peron. Environ 500 conteneurs OM vont être installés en 3 ans sur le territoire.***

- Pourquoi ne pas installer des conteneurs enterrés au lieu de semi-enterrés, cela serait moins « moche » dans le paysage ?  
**La CCPG a décidé de mettre des conteneurs semi-enterrés dans les zones rurales et les enterrés sont seuls acceptés dans les zones urbaines. Le coût est prohibitif aussi : semi-enterré = 5 000 euros (+ coût de terrassement faible) ; enterré = 10 000 euros (+ terrassement approx. 10 000 euros).**
- Comment faire face aux incivilités des dépôts sauvages à côté des conteneurs ?  
**Aujourd'hui la CCPG a assermenté 2 personnes qui auront le droit d'ouvrir les sacs. Amende fixée à environ 135 euros.**
- Comment récupérer les badges ?  
**Ils seront envoyés par la poste ou pourront être récupérés à l'antenne de la CCPG de Prévessin.**
- Combien de badges peut-on avoir ?  
**2 par foyer.**
- En cas de départ que doit-on faire ?  
**Comme actuellement, prévenir la CCPG qui bloquera les badges jusqu'à ce que les nouveaux locataires se manifestent pour réactiver leurs badges.**
- Pour les personnes handicapées ayant du mal à se déplacer jusqu'au conteneurs ?  
**La CCPG a décidé qu'elles pourront garder leurs bacs individuels sur demande.**

**Proposition à remonter à la CCPG** : Pourrait-on garder l'actuel bac pour le transport de nos sacs jusqu'au conteneur ?

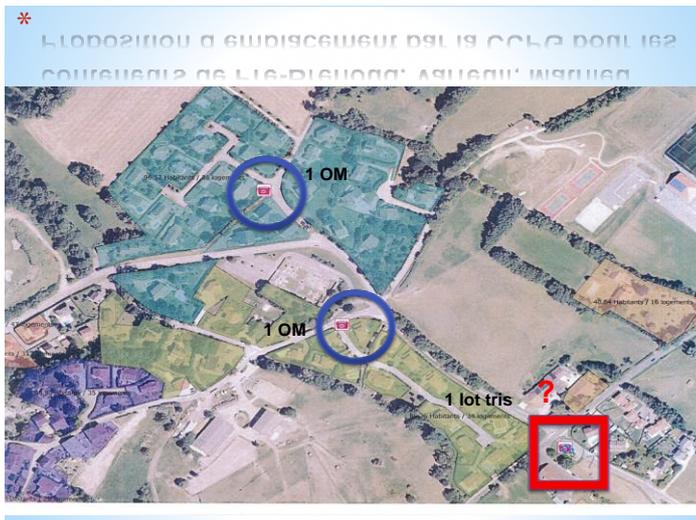
#### Emplacement des conteneurs :

**Pré-Brenoud : (1 OM)** sur l'emplacement actuel des conteneurs individuels, les habitants sont d'accord  
**Varfeuil : (1 OM)**, 2 habitants présents n'ayant pas pouvoir de décision vont demander une assemblée extraordinaire de leur association pour mentionner le lieu proposé. La CCPG prendra contact par courrier directement avec le président de l'association.

Question : ne peut-on pas garder le cabanon payé par les membres du lotissement ?

**Non, techniquement impossible pour le ramassage par le camion.**

**Carrefour Mathieu : (1 lot de tris)** : aucune décision à ce jour



**Trez-Vella : (1 OM)**, aucun habitant présent dans l'assemblée.



**Rue du Bourg** : Pas de proposition et décision pour l'instant, les habitants vont garder leurs conteneurs individuels.

**Clos Bévy, Le Triolet et La Chenaille** : idem à la rue du Bourg

**Le Poney-club** : va garder ses conteneurs individuels

**Remarque générale** : Pour le ramassage des ordures ménagères, le niveau change mais la qualité des services diminue et le prix est toujours en augmentation

Durée 60 mn au lieu de 30 mn

### **ÉTAT DES LIEUX DES CHANTIERS : PRÉSENT ET FUTUR (RUE F. ESTIER « ROND-POINT CARREFOUR MATHIEU », ROND-POINT SUR LA RD 984C). (P. REBEIX)**

#### **Questions :**

- Peut-on remettre le miroir dans le carrefour Mathieu pour voir les automobilistes qui arrivent de Gex ?  
**On ne peut pas mettre de miroir dans un giratoire.**
- Quand va être fait le carrefour Mathieu ?  
**Courant 2017. Une réunion aura lieu le 13/02.**  
**Demander le calendrier des travaux**
- Quand va se faire le Rond-Point Giratoire sur la RD984c/D15c ?  
**2<sup>eme</sup> semestre 2017**
- Quand va avoir lieu la suite des travaux de la rue F. Estier ?  
**2018**
- Pourquoi il n'y a pas d'éclairage public depuis le carrefour Mathieu sur la D35 ?  
**La voie appartient au département et la commune ne peut rien faire. Toutefois, 2 départs de voie piétonne ont été demandé lors de la réalisation du RP Mathieu et cela a été accepté.**
- Vitesse des automobilistes excessives vers le Poney-club, ou en sont les résultats des contrôles de vitesse que le département devait effectuer ?  
**Il faut refaire une demande**

### **PARTICIPATION CITOYENNE ET POLICE MUNICIPALE (P. REBEIX)**

M. le Maire a résumé la réunion du 25 janvier dernier faite en présence du capitaine de Gendarmerie, commandant l'unité de Gex. M. le Maire rappelle que le maire et le conseil ne choisissent pas les candidats, c'est un choix et une démarche personnels. Suite à la réunion du 25/01/17 quatre personnes d'Echenevex se sont proposées et identifiées auprès de la gendarmerie de Gex. Une personne référente s'est déjà manifestée auprès de la gendarmerie la semaine dernière pour reporter un véhicule suspect à Varfeuil.

Questions :

- Que faire si l'on s'aperçoit de quelque chose, comment contacter ces personnes référentes ?  
**Les référents gardent l'anonymat, en cas de problème appeler le 17.**
- Ne pourrait-on pas mettre en place un numéro de téléphone à la mairie pour signaler quelque chose de suspect ?  
**Il vaut mieux appeler directement la gendarmerie pour éviter trop d'intermédiaires et afin que les gendarmes analysent le plus vite possible la situation et se déplacent s'il y a lieu.**

Concernant la question posée par M. le Maire « Une police municipale à Echenevex vous semble t-elle nécessaire ? » 7 personnes ont exprimé leur objection et 1 personne s'est abstenue.

Questions :

- Si l'on développe la participation citoyenne cela peut améliorer les choses ?  
**En effet, mais pas sur de nombreux sujets comme la vérification des permis de construire, les excès de vitesse...**
- Pourquoi ne pas réinstaurer les Gardes-Champêtres ?  
**Pourquoi pas cela existe dans certaines communes, mais il faut vivre avec son temps.**
- Qui payerait cette police Municipale ?  
**Les citoyens**

### **PROJET D'UN PANNEAU ÉLECTRONIQUE D'INFORMATION (P. REBEIX, C. BOISSIN)**

C. BOISSIN a fait part à l'assemblée d'un projet d'implantation d'un panneau électronique d'information. Quand il a été demandé aux participants de la réunion s'ils voyaient une objection pour l'implantation de ce panneau certaines remarques ont été émises : nous sommes dans une commune rurale, cela dénaturerait le village. On perdrait totalement l'esprit village.

Questions :

- Ne peut-on pas mettre un autre système de diffusion de l'information ? **A étudier.**  
**Toutefois il a été signalé que seules une vingtaine de personnes ont donné leur avis quant au sondage sur la communication à Echenevex organisé en juillet 2016 (voir Bulletin Municipal de juin 2016)**

Remarques :

- **L'assemblée dans sa majorité ne voyait d'objection à l'implantation d'un panneau électronique, mais il faut vraiment travailler sur la meilleure intégration dans la paysage pour minimiser la pollution visuelle.**
- **Certaines personnes de l'assemblée ont exprimé le souhait que le site internet de la commune soit refait afin de le rendre plus convivial.**

### **QUESTIONS/RÉPONSES :**

- Peut-on faire en sorte que les transports publics viennent à Echenevex ?  
**Le futur BHNS ne va distribuer que les axes les plus importants. Toute personne désirant rejoindre le groupe de travail sur le maillage des villages des Bas-Monts par les transports urbains peuvent s'adresser à Mme Lucille HANOUS**
- Pourquoi n'a-t-on pas de petit commerces ?  
**Car Echenevex est un village excentré et que les gens préfèrent faire leurs courses dans les grandes surfaces présentent sur leurs trajets. M. le Maire n'est pas contre l'installation de commerces, mais ces personnes doivent pouvoir vivre de leur activité. Si la population est**

**prête à jouer le jeu.... Mais en aucun cas la Mairie ne s'engage à assurer un salaire à un commerçant. Remarque de M. le Maire, il serait bien de voir plus de Chenevessiens venir au Petit Marché du jeudi en fin de journée Place de la Mairie.**

- Ne pourrait-on pas mieux sécuriser la bande piétonne de la rue du Bourg (mettre des plots comme devant l'école de Papillons ?

**Le service technique de la mairie va étudier la faisabilité, toutefois c'est un endroit étroit et les plots en plastique pourraient gêner au déneigement.**

- Complexe de la Chenaille, où en est la situation ?

**Nous en avons la jouissance jusqu'en décembre 2018**

- Qu'elle est la position de la commune par rapport à l'installation des compteurs LINKY ?

**Il a été rapporté à M. le Maire par le Président du SIEA que les compteurs ne sont pas dangereux et par conséquent la collectivité ne peut pas s'opposer à leur installation.**

- Est ce qu'un individu seul peut s'opposer à son installation ?

**OUI**

Remarque d'un membre de l'assemblée : la diffusion des ondes des compteurs Linky ne se fait que lorsque le technicien vient faire le relevé, ensuite il se met en veille : donc plus d'émission de radiofréquences.

Fin de séance 21h22.